



TARIF DE LOCATION

ALLIANZ ARENA

Entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2023

	Tarif
1. Entrées	
a) Adulte	5.-
b) AVS, AI	4.-
c) Apprenti, étudiant	3.50
d) Enfant (6-15 ans)	3.-
e) Groupe et école (min. 10 personnes)	
- Adultes	4.-
- Enfants (6-15 ans)	2.50
2. Carnets de 10 entrées	
a) Adulte	45.-
b) AVS, AI	35.-
c) Apprenti, étudiant	35.-
d) Enfant (6-15 ans)	25.-
3. Abonnements de saison	
a) Adulte	95.-
b) AVS, AI	65.-
c) Apprenti, étudiant	65.-
d) Enfant (6-15 ans)	45.-
e) 3 ^e enfant et suivants dans la même famille	Gratuit
Abonnement famille	
Par parent	95.-
Par enfant (6-15 ans)	20.-
4. Location de patins	
a) Adulte	5.-
b) Enfant (6-15 ans)	2.-
5. Location de casiers	
a) Par jour	1.-
b) Par saison	22.-
c) Dépôt journalier	15.-
d) Dépôt de saison	15.-
6. Location des installations à l'heure	
a) Groupes libres (heures de glace selon disponibilité)	170.-
b) Sociétés par heure (avec contrat annuel)	210.-
c) Par match	420.-

Remarques :

- a) Les locaux sont mis gratuitement à la disposition des écoles de Tramelan.
- b) Selon le caractère de la manifestation, il peut être dérogé au présent tarif par le Conseil municipal.
- c) Pour toutes les activités destinées à la jeunesse, le tarif est réduit d'un tiers pour les postes 6a, 6b et 6c.

Exception : les utilisateurs de l'extérieur et les activités qui font l'objet d'un contrat particulier.

Par jeunesse, nous entendons :

- les équipes juniors et les jeunes en âge de scolarité pour ce qui concerne les activités sportives,
- les jeunes jusqu'à 20 ans pour les autres activités.

Approbation

Le présent tarif a été accepté par le Conseil municipal en séance du 18 avril 2023. Il remplace et annule tous les anciens tarifs.

Tramelan, le 19 avril 2023

Au nom du Conseil municipal

Le Président : La Chancelière :

Hervé Gullotti

Lucie Noirat

Entrée en vigueur

Il est certifié que l'entrée en vigueur du présent tarif au 1^{er} septembre 2023 a été publiée dans la Feuille officielle d'avis du district de Courtelary no 17 du 5 mai 2023. Aucun recours n'a été formé durant les 30 jours à dater de la publication.

Tramelan, le 6 juin 2023

Commune de Tramelan

La Chancelière :

Lucie Noirat